

LEA SOLIDARITE FEMMES

Association Loi 1901

21, rue d'Yerres
91230 MONTGERON

519.734.370 RCS EVRY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Rueil-Malmaison, le 13 avril 2023

Le commissaire aux comptes
ARPEGE SAS

Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes attachée à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre



ARPEGE EXPERTS SARL Président
Représenté par Eric Galland
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes